

79 306320

00-00-00-00

13.07.79

PROCES - VERBAL

DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

procès-verbal n° 2197 du 17 Juillet 1979.

L'An mil neuf cent soixante dix-neuf, le vingt huit juillet, -----

ANALYSE

Nous soussignés : Gendarme, Officier de Police Judiciaire, -----

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.-----

jet volant non identifié

I° PERAMBULE

signe :

Le dix-sept juillet mil neuf cent soixante dix-neuf, de service au bureau de la Brigade à vingt heures quinze se présentent messieurs et . Ils nous signalent qu'ils ont remarqué un objet volant non identifié. Ils désirent nous faire une déclaration sur les faits constatés.-----

Exposition

II° EXPOSE DES FAITS RELATES

Dans la nuit du 13 au 14 Juillet 1979 vers 23 heures 30, Monsieur se trouve au 7ème étage de l'appartement de Monsieur Cité "Champagne" à AMEVILLE (95100). Tout en discutant ces deux personnes constatent qu'une boule de la grosseur d'un ballon de foot-ball, d'un rouge vif au sommet et légèrement orangé au-dessous circule à une vitesse relative à celle d'un avion. Elle vient du Nord-Ouest et se dirige vers PARIS à une altitude de 2000 mètres environ. Cet engin s'est immobilisé au-dessus de la banlieue, plus précisément sur la Défense-Montfermeil. Malgré sa couleur rouge vif, cet engin s'est éteint pendant facilement trois minutes. Il a ensuite repris une autre couleur, un blanc lumineux, très lumineux. Cet engin a tracé un angle droit sur une fraction de seconde, pour ensuite remonter dans l'espace sous une autre forme plate en laissant autour de lui une forme ronde phosphorescente. Il n'est à aucun moment question de fumée, mais de lumière. Il a disparu à une vitesse vertigineuse dans l'atmosphère.-----

Vu et transmis par le Colonel, Commandant la Gendarmerie Départementale d'ILE DE FRANCE, à PARIS, à Monsieur le Ministre des Armées-Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire-

PARIS, le -----

III° ENQUETE

Nous avons procédé à l'audition en commun de Messieurs et , tous deux âgés respectivement de 39 et 39 ans. Ils nous ont relaté les faits tels qu'ils les ont constatés et avons enregistré leurs dires. (C.F.P.V d'audition n° 2).

Mentionnons que les intéressés ont un esprit lucide et sincère. Ils sont venus confier leur découverte dans nos services sous le conseil d'un ex-gendarme.-----

IV° MESURES PRISES

Nous avons établi un message sous le n° 1445/2 qui a été destiné aux autorités légitimes.-----

00/00

22944 DIFF. BER. CH. INSP. RP

VZCZCAAXDE42FA234

RR RFFAX

DE RFFODA UQQO 2001257

ZNR UUUUU

R 191248Z JUL 79

FH CONGEND PARIS

TO INSPECCEND PARIS

BT

NON PROTEGE

NMR 2576/2 III EMP DU 19 JUIL 79
CIGEND ARGENTEUIL COMMUNIQUE DEPUT DE CITATION

NMR 1192/2 DU 18 JUILLET 79

OBJ OBSERVATION D V N I

REF CH 32000 MA/GEND/T DU 2/8/68 (CLASS : 33.01)

TXT

LE 13/7/79 A 23H30 MESSIEURS [REDACTED] 39 ANS [REDACTED]

ET [REDACTED]

[REDACTED] ONT OBSERVE DEPUIS CETTE

DERNIERE ADRESSE BOULE DE FEU ROUGE VIF VOLANT ALTITUDE 2000 METRES

ENVIRON DANS LE SENS ARGENTEUIL - PARIS.

AVAIT TAILLE BALLON DE FOOT BALL ET VITEESE

AVION. ENGIN S EST IMMOBILISE AU DESSUS QUARTIER DE LA DEFENSE

ET S EST ETEINT DURANT 3 MINUTES ET DISPARU.

A REAPARU COULEUR BLANC ECLATANT ET PRIS ALTITUDE TRES GRANDE VITE

SSE. SELON OBSERVATEURS ENGIN AVAIT FORME ALLONGEE AVEC GOURME

PHOSPHORESCENTE LAISSANT TRAINEE INCANDESCENTE.

AUCUNE HEPRISE AVEC FEU D ARTIFICE OU ETAOILE FILANTE.

RENSEIGNEMENTS PORTES CONNAISSANCE BT ARGENTEUIL MAIRIE LE 17/7/79

A 21H30 PV ETABLI

FIN DE CIATTION TRANSMIS A TITRE DE COMPTE RENDU

BT

UQQO

PROCES-VERBAL DESSINE EN SIX EXPEDITIONS :

- Le premier à Monsieur le Préfet du Val d'Aise à CHERRY (95000).
Le second : à Monsieur le Procureur de la République à BOUADRE (95000).
Le troisième au Général Commandant la Région Aérienne à VILLACOUBLAY (95).
Le quatrième et le cinquième à Monsieur le Ministre des Armées, Direction de la
Gendarmerie et de la Justice militaire, Bureau copies-renseignements.
Le sixième : aux archives.

Fait et clos à

le 23 Juillet 1979.

Le Gendarme
G.P.J

GROUPEMENT

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 2197 / 19 79

PERSÖNNE ENTENDUE

Monsieur

et Monsieur

RÉFÉRENCES

CE JOUR dix-sept juillet mil neuf cent soixante dix-neuf,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), Gendarme, Officier de Police Judiciaire,

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

At bureau de notre unité, entendons:

..... Dans la nuit du vendredi 13 au Samedi 14 Juillet 1979, nous nous trouvons au balcon situé au 7ème étage de l'immeuble Cité Champagne à ARGENTEUIL (95100), appartenant à Monsieur Dupuis au moins 3/4, une heure, les feux d'artifices des environs, disons de toutes les banlieues étaient éteints. Il était environ 23 heures 30 environ, quand nous avons tous deux été attirés par une boule rouge vif du dessous et légèrement orangé au dessous. Cette boule assez imprécisionnante venait de province et se dirigeait sur Paris. Elle venait plus exactement du Nord-Ouest en direction du Centre de PARIS. Elle se situait à une altitude approximative de 2000 mètres, et l'on considère la grosseur de l'engin à un ballon de football. Nous avons suivi cet engin pendant une trentaine de secondes. Il naviguait à une vitesse relative à celle d'un avion que nous avons l'habitude de voir survoler au-dessus de nos agglomérations et en direction de ROISSY-EN-FRANCE. Cet engin s'est immobilisé au-dessus de la banlieue plus précisément sur LA DEFENSE-NANTERRE et malgré sa couleur rouge-feu, il s'est éteint. Nous avons en quelques sortes été surpris de cette disparition soudaine et avons malgré tout porté notre regard à ce même endroit. Il s'est passé finalement trois minutes avant que l'engin reprenne à la même altitude et endroit une autre couleur blanc lumineux, très lumineux. L'engin a ensuite tracé un angle droit sur une fraction de seconde, pour ensuite monter dans l'espace à une vitesse défiant toutes les lois de la technologie moderne. Nous devons préciser que l'engin en question avait complètement changé de forme. Il était devenu plat, mais laissait autour de lui une forme ronde phosphorescente. Dans son déplacement à la verticale vers les hautes atmosphères, il laissait derrière lui une traînée de lumière incandescente. Ceci ne ressemblait aucunement à de la fumée. C'était de la lumière. Il a ensuite disparu à une vitesse des plus vertigineuses laissant encore en nous une forte sidération.

..... Nous savons très bien ce que représente une étoile filante et cela n'avait absolument rien à voir avec cet objet volant non identifié. Ce n'est ni un nuage cosmique, ni un ballon cosmique, ni même un feu d'artifice, nous sommes persuadés que cet engin bizarre est venu peut-être d'ailleurs.

..... Nous sommes formels et insistons sur cet état de chose.

..... Nous avons, il faut l'avouer, honte de venir ou de dire ce que nous avons vu au risque de faire rire les ignorants, mais ayant été conseillé par un co-gendarme nous avons décidé de nous confier à la Gendarmerie.

Le 17 Juillet 1979 à 21 heures 15:
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y paraphoie et n'ai rien
à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

Les renseignements ci-dessus

L'Officier de Police Judiciaire